



PROGRAMME DE FORMATION

SST

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL

Durée :

14 heures

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

- L'ensemble du personnel désigné nécessitant la connaissance des gestes de premier secours.

Objectif :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Pédagogie :

La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter. Roulement de sujets théoriques, exercice pratique. La base théorique est sous forme de diapositives et visionnage de vidéos pour étudier les situations.

Moyens humains :

La formation est dispensée par un formateur SST rattaché à un organisme de formation habilité pour la formation initiale de SST.

Mise à jour le 21/09/2020



LE BON FORMATION

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-
Rhône-Alpes

1982 montée neuve
01700 Miribel

Tél : 06 41 77 65 29
contact@lebon-formation.fr



PROGRAMME DE FORMATION

SST

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL

-Sanction de la formation :

Modalité d'évaluation des acquis :

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité, peuvent prétendre à l'obtention du certificat de SST. La validité de ce certificat national est fixée à 2 ans et la prolongation de celui-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation de Compétences" (MAC SST) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives de celui-ci.

Documents remis en fin de formation :

- Attestation de formation
- Certificat de SST

Contenu :

- Savoir situer le cadre juridique d'une intervention.
- Définir le rôle du Sauveteur Secouriste au Travail dans son entreprise.
- Identifier le rôle du SST en tant que préventeur dans l'entreprise.
- Application des compétences en prévention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Conduite à tenir en cas d'accident : protéger/examiner/faire alerter, alerter/secourir.
- Epreuves certificatives.

Mise à jour le 21/09/2020



LE BON FORMATION

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-
Rhône-Alpes

1982 montée neuve
01700 Miribel

Tél : 06 41 77 65 29
contact@lebon-formation.fr